

27

Renforcer la structuration des fédérations, réseaux nationaux, associations professionnelles et sectorielles



STATUT

Recommandation transposée

Version 2

Travaux réalisés

- 5 octobre 2020 : Création de A:LL Schrëftsteller*innen – Association Luxembourg Littérature – écrivain.e.s.. Signature d’une convention entre le ministère de la Culture et l’A :LI en date du 9 décembre 2020.
- 13 mars 2020 : Signature d’une convention entre le ministère de la Culture et le Comité national luxembourgeois du Conseil international des musées (ICOM-Luxembourg).
- 28 novembre 2019 : Mise en place d’une aide à la structuration pour compagnies de danse confirmées. Cette aide à la structuration s’inscrit dans la ligne de professionnalisation des différents secteurs culturels poursuivie par le ministère de la Culture. Elle prend la forme d’une convention d’une durée de trois ans, est renouvelable à son terme et s’adresse aux compagnies de danse confirmées, constituées sous forme d’association sans but lucratif luxembourgeois.
- 8 juillet 2019 : signature de nouvelles conventions avec les représentants de sept fédérations et associations professionnelles du secteur culturel: Actors.lu (Actresses and Actors from Luxembourg), ASPRO (Association luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant), AAPL (Association des artistes plasticiens du Luxembourg), FLAC (Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs), FLAS ou Theater Federatioun (Fédération luxembourgeoise des arts de la scène, Lëtzebuerger Bicherediteuren et le Réseau luxembourgeois des centres culturels régionaux décentralisés.

Communications officielles

- [28.11.2019 : Communiqué de presse du ministère de la Culture: Lancement du dispositif d'aide à la structuration pour compagnies de danse confirmées](#)
- [8.7.2019 : Communiqué de presse du ministère de la Culture : Sam Tanson a signé de nouvelles conventions avec sept fédérations et associations professionnelles du secteur culturel au ministère de la Culture](#)

Documentation

- [Liste des conventions et avenants conclus entre l'État représenté par le ministère de la Culture et ses partenaires culturels](#)
- [Annuaire des fédérations, réseaux nationaux, associations professionnelles et sectorielles](#)

Contact

- Sophie Thoma
(+352) 247 88615
Sophie.thoma@mc.etat.lu

Au sujet d'ICOM-Luxembourg :

- Julia Kohl
(+352) 247 88616
Julia.kohl@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020